



## Commune de VILLECHENEVE

### CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 24 Mars 2015

#### PRESENTS:

|     |           |              |                          |
|-----|-----------|--------------|--------------------------|
| Mr  | CHAZELLES | Bernard      | Maire                    |
| Mr  | PIQUET    | Bruno        | 2 <sup>ème</sup> Adjoint |
| Mr  | MONDELAIN | Jean-Jacques | 3 <sup>ème</sup> Adjoint |
| Mr  | DUPIN     | Jérôme       | 4 <sup>ème</sup> Adjoint |
| Mme | CHIRAT    | Sylviane     | Conseillère              |
| Mr  | GRANJARD  | Olivier      | Conseiller               |
| Mr  | BRUCHET   | Olivier      | Conseiller               |
| Mme | CHICARD   | Christelle   | Conseillère              |
| Mr  | BLANC     | Daniel       | Conseiller               |
| Mme | DUSSUYER  | Colette      | Conseillère              |
| Mr  | MAZAUD    | Jean-Pierre  | Conseiller               |
| Mr  | MOREL     | Cédric       | Conseiller               |
| Mr  | PERRIER   | Eric         | Conseiller               |

#### ABSENTS EXCUSES :

|    |        |        |                         |
|----|--------|--------|-------------------------|
| Mr | SARCEY | Claude | 1 <sup>er</sup> Adjoint |
|----|--------|--------|-------------------------|

#### Secrétaire de séance :

|     |          |         |             |
|-----|----------|---------|-------------|
| Mme | DUSSUYER | Colette | Conseillère |
|-----|----------|---------|-------------|

Début de la réunion : 20h30

### **1 Renouvellement de la ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Epargne**

La Mairie dispose d'une ligne de crédit auprès de la Caisse d'Epargne de 170 000 €. Cette ligne de trésorerie arrive à échéance le 21 mai 2015.

Le conseil décide à l'unanimité de renouveler cette ligne de crédit pour l'année 2015.

### **2 Avenant de convention de prestation de service pour l'instruction autorisation des droits des sols (instruction PC, DP, CUb)**

Afin d'assurer la prestation de service, et répondre aux besoins des usagers, la commune de Villechenève a souhaité que le SIMOLY instruisse les autorisations d'urbanisme (PC, DP et CUb) pour le compte de sa collectivité.

Concernant les CU a), ils sont instruits par le Maire.

Le service mis en place et organisé par le SIMOLY est prestataire pour la commune.

En contrepartie de cette prestation, la commune de Villechenève s'engage à verser une indemnisation fixée annuellement en fonction d'un coût à l'acte (gratuit pour 2015) et d'un coût forfaitaire de 1 euro par habitant. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer l'avenant numéro 1 avec le SIMOLY.

### **3 Projet 2015 taux des taxes (TH, TFB, TFNB)**

Présentation des taxes.

**L'Etat appliquant une augmentation des bases 2015 de 0.9 %**, le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux communaux pour cette année 2015.

Taxe d'habitation = 13.95 %

Taxe foncière bâtie = 18.26 %

Taxe foncière non bâtie = 45.91 %

### **4 Observatoire Fiscal Communauté de Commune Chamousset en Lyonnais**

Christelle CHICART sera la correspondante de l'Observatoire Fiscal, mis en place par la CCCL afin de vérifier le classement fiscal des habitations en fonction de leur confort et des améliorations d'équipements apportées aux logements avec ou sans autorisations d'urbanisme.

### **5 Présentation projet budget 2015**

Une présentation du Budget communal est faite aux membres du conseil.

### **6 Points par les pilotes de commissions**

Sécurité : Les gardes corps sont en cours de pose

Les potelets ont été posés devant l'école.

La signalétique au sol se poursuit.

Sport : Les filets sur le stade de foot ont été changés.

L'entreprise de terrassement prépare la plateforme en vue de l'aménagement futur du site.

Numérotation des rues : nous avons reçu les devis. Il y aura 383 plaques

Défibrillateur : Une formation ouverte à tous sera programmée en juin 2015 par les pompiers.

Site internet : une formation est prévue pour le Maire, le 3<sup>ème</sup> adjoint et la secrétaire de mairie.

Soirée astronomie prévue le 22 mai 2015 vers 22h00.

### **Questions diverses**

- Alerte météo reçue en mairie le 24 mars 2015 concernant des chutes de neige dans la nuit du 24 au 25 mars 2015. A la demande de monsieur le Préfet, le chasse-neige a été attelé.
- Lecture du courrier du président de la chasse. Le Conseil municipal à l'unanimité indique qu'aucun frais ne sera pris en charge et que les règles de location de la salle polyvalente votées le 20 janvier 2015 seront appliquées à cette association.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00h30.

Fait en Mairie, le 31 Mars 2015

Le Maire,

Bernard CHAZELLES